

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice clos le 31/12/2018

Si PME innovantes : Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime): Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI): Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258:

Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social, si différent
SARL SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES	
SIRET : 49385659500027 05.65.21.30.63	
	Ancienne adresse en cas de changement
10 B rue des Naigeons	
21200 BEAUNE FR	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité <input type="checkbox"/> Activités exercées : Négoc de vins

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux de 28 %	Déficit
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %	0 - 103 878	Bénéfice imposable au taux de 15 %	38190
2 - Plus-values		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15 %	
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %	Autres plus-values imposables au taux de 19 %	Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	Plus-values exonérées (art. 238 quinquies)
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotés	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer			
dans le secteur productif, art. 244 quater W		<input type="checkbox"/>	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé N°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

CGA <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %
Nom et adresse :		
- Comptable :	Indép.	DIJON 3 G rue Jeanne Barret 21000 Dijon
- Conseil :		
- CGA :		
- N° d'agrément du CGA		

DEC LOYERS

pour le 10 B rue des NAIGEONS 21200 Beaune = 3580,52 €

pour le 1 Place de l'Europe 21030 Bonnard
su C.I.L.E.M = 600 €pour la sci LOUPINILE Garage Place Madeleine Beaune
= 1200 €

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N°2065
Exercice clos le 31/12/2018

Néant

F - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :	
3. Montant des prêts avancés et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts	
4. Montant des autres distributions :	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %	
7. Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)

G - REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires ⑤	Remboursements ⑥	Indemnités forfaitaires ⑦	Remboursements ⑧
① PARENT CAROLINE 14 RUE P. JOIGNEAUX 21200 BEAUVINE - GERANIE	39	2018	22095				
② ROBERT PETITVINE MARINE 7 RUE DU CLOS DES CAPUCINS 100 51200 BEAUVINE	100	2018	32605				

H - DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)	
Adresses des autres établissements	

I - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION	
Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter

Rem. valeur de l'acte < 50 000 €
 et polaire < 150 000 €

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Exercice clos le 31/12/2018

Voyages < 15000 € 127
 Cadeaux < 3000 € 377

Frais réception 6100 €
 1600

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNÉRÉES	
Nom, prénom et emploi occupé	Adresse complète
1 ROBERT - BETHUNE CORINNE	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans le même ordre que ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements	Dépenses et charges afférentes		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature	Montant des indemnités et allocations diverses	Valeur des avantages en nature	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		Aux véhicules et autres biens	Aux immeubles non affectés à l'exploitation	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

NON CONCERNÉ

** TOTAL GÉNÉRAL

B - AUTRES FRAIS	⑩
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
TOTAL	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE			
Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice (TOTAL col. 9 + TOTAL col. 10)		- de l'exercice	
- de l'exercice précédent		- de l'exercice précédent	
Le :	A :		
Signataire :	- Titre, nom et prénom		
	- Qualité		

**RELEVÉ DES FRAIS DEDUCTIBLES LIÉS À DES ÉTATS
ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS**

Exercice clos le 31/12/2018

Identification de l'établissement				
Forme juridique / Dénomination	SARL	SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES		
Complément de dénomination				
Numéro SIREN	493856595			
Exercice social	31/12/2018			
Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (I)				
Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état / territoire non coopératif
TOTAL II				
Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formules de fabrication et autres droits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état / territoire non coop.
TOTAL III				
Rémunérations de services, payées ou dues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état / territoire non coopératif
TOTAL IV				
Total des dépenses devant être réintégrées au tableau 2058-A ou 2033-B : [I - (II + III + IV)]				

① BILAN SIMPLIFIE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

ACTIF	Brut		Amort. Provisions		Net	
	①		②		③	④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028	595	030	181	414	168
Immobilisations financières (1)	040	185	042		185	183
(5) TOTAL I	044	780	048	181	598	351
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060	7 194	062		7 194	5 040
Avances et acomptes versés sur commandes	064	741	066		741	1 211
Créances (2) clients et comptes rattachés	068	69 374	070		69 374	48 406
Créances autres (3)	072	539	074		539	188
Valeurs mobilières de placement	080	35 000	082		35 000	35 000
Disponibilités	084	387 269	086		387 269	358 779
Charges constatées d'avance	092	3 902	094		3 902	3 165
TOTAL II	096	504 020	098		504 020	451 788
TOTAL GENERAL (I + II)	110	504 799	112	181	504 618	452 138

PASSIF	31/12/2018		31/12/2017	
Capital social ou individuel	120	3 000		3 000
Ecart de réévaluation	124			
Réserve légale	126	300		300
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres)	131	268 835		212 853
Report à nouveau	134			
Résultat de l'exercice	136	78 764		55 982
Provisions réglementées	140			
TOTAL I	142	350 898		272 135
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154		
Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	20 392		20 907
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	73 326	172	133 328
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176	153 720		180 004
TOTAL GENERAL (I + II + III)	180	504 618		452 138

Renvois :				
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

② COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2018

plus 209

Néant

A - RESULTAT COMPTABLE				31/12/2018	31/12/2017	
Ventes de marchandises				210	531 964	308 657
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	209	267 011	214		-634
Production vendue services		213		218	137 417	129 231
Production stockée		217		222		
Production immobilisée				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230	24	654
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	669 405	437 908
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	444 593	245 368
Variation de stock (marchandises)				236	-2 154	-45
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	464	1 232
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240		
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier	8 697	immobilier)		242	36 328	38 540
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE)	243		229	244	1 785	1 535
Rémunérations du personnel				250	54 770	45 986
Charges sociales				252	31 824	24 532
Dotations aux amortissements				254	349	840
Dotations aux provisions				256		
Autres charges : - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259			262		
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles						
Total des charges d'exploitation (II)				264	567 960	357 988
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	101 445	79 919
Produits financiers				III 280	3 896	1 507
Produits exceptionnels				IV 290		
Charges financières				V 294	1 464	8 731
Charges exceptionnelles : - Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				VI 300		
- Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)						
Impôts sur les bénéfices				VII 306	25 114	16 714
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	78 764	55 982
B - RESULTAT FISCAL				312	78 764	314
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, déficit comptable colonne 2						
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	3568	
Provisions non déductibles				322		
Impôts et taxes non déductibles	878 + 25014			324	25992	25114
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		248	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Déductions						
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127	
Zone revitalisation rurale (44 quindicies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981			342
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	
ZFA 44	345	Investissements outre mer	344	Créance report en arrière du déficit	346	350
Divers, dont : quaterdecies	933					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655		
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	103 878	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables				119	(dont imputés sur le résultat)	360
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	103 878	672

522597, E

107391

107391

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

Formulaire obligatoire (article 392 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise :		SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES				
I - IMMOBILISATIONS								
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale			
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations - Fonds commercial incorporelles	400	402	404	406				
- Autres	410	412	414	416				
I - Terrains	420	422	424	426				
m - Constructions	430	432	434	436				
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446				
o - Installations générales agencements divers	450	452	454	456				
o - Matériel de transport	460	462	464	466				
r - Autres immobilisations corporelles	470	1 889 472	595 474	1 889 476	595			
Immobilisations financières	480	183 482	2 484	186	185			
TOTAL	490	2 072 492	597 494	1 889 496	780			
II - AMORTISSEMENTS								
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Immobilisations incorporelles	500	502	504	506				
I - Terrains	510	512	514	516				
m - Constructions	520	522	524	526				
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536				
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546				
c - Matériel de transport	550	552	554	556				
o - Autres immobilisations corporelles	560	1 722 562	349 564	1 889 566	181			
TOTAL	570	1 722 572	349 574	1 889 576	181			
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)								
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					Court terme	Long terme		
						19%	15% ou 12,8%	0%
1	2	3	4	5	6	7	8	
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL	596	585	597	599				

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)		Désignation de l'entreprise : SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES		
I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				
A - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées : Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour dépréciation : Sur immobilisations	630	632	634	636
Sur stocks et en cours	640	642	644	646
Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL	680	682	684	686
B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT		
	Dotations	Reprises		
Immobilisations incorporelles	700	705	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715		
Constructions	720	725		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735		
Inst. générale, agencements, amén. div.	740	745		
Matériel de transport	750	755		
Autres immobilisations corporelles	760	765		
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B	780
II - DEFICITS REPORTABLES		III - DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	119	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
- Imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits : - Reportables	984	119	IV - DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA	
- De l'exercice	860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
Total des déficits restant à reporter	870	119		
V - ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (Art. L3113-1 et L3211-1 du Code des transports)			800	<input type="checkbox"/>
VI - DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives				381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant				380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

⑤ CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	669 381
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	669 381
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	24
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	2 328
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	2 352
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	445 057
Variation négative des stocks	145	174
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	22 100
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	5 531
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	472 864
IV - Valeur ajoutée produite		
TOTAL GENERAL (I + II - III)	137	198 870
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 - CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF)	117	198 870
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	669 381
Effectifs au sens de la CVAE	023	9,
Période de référence	du	1/1/2018 au 31/12/2018
Date de cessation	186	
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel :	376	9,
dont apprentis	657	0
dont handicapés	651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	0

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

N° SIREN	493856595	
Dénomination de l'entreprise	SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	
	- Code postal	21200
	- Ville	BEAUNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	1
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	3 /	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	200

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou d'actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :	N° et voie Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)	MNE	Nom patronymique / Prénom	PARENT	Caroline		
Nom marital		% de détention	50%	Nb de parts ou d'actions	100	
Naissance :	Date	19/4/1977	N° Département	21	Pays	FRANCE
	Commune	DIZON				
Adresse :	N° et voie	14 rue Pierre JOIGNEAUX			Pays	FRANCE
	Code postal	21200	Commune	BEAUNE		

①

②

Mme ROBERT-BETHUNE Comme
% 49%
née le 11/11/1969 à Villers-le-Bel (15)
adresse au 31/12 = 7 rue du CLOS DES
CAPUCINS 21200 Beaune

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

N° SIREN	493856595	
Dénomination de l'entreprise	SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	
	- Code postal	21200
	- Ville	BEAUNE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :	N° et voie	Code postal	Commune	Pays

<p>Plus de cohérence(s) détectée(s)</p>				
---	--	--	--	--

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

Désignation et n° SIREN de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
N° SIREN			
Désignation et n° SIREN de la société tête de groupe			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
N° SIREN			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		<input type="checkbox"/>	PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSES DE DÉCLARATION SPÉCIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
		Dont préfinancement	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")			
III - CAS PARTICULIERS			
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2018

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS FACT A ETABLIR	40399

Erreurs de cohérence(s) détectée(s).

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Exercice clos le 31/12/2018

Charges à payer	Montant
Fourn. FACT non payées	3088 €
Dettes per Engis payés	2840 €
charges sociales sur Engis payés	1136 €
autres charges sociales à payer	672 €
TVA ↘ FACT A ETABLIR	6733 €
AUTRES CHARGES A PAYER	878 €

Erreurs de cohérence(s) détectée(s).

DETAIL DES CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Exercice clos le 31/12/2018

Nature	Durée amortissement ou étalement	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice
<p><i>Erreurs de cohérence(s) détectée(s).</i></p>					

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2018

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

Erreurs de cohérence(s) détectée(s).

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2018

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

Erreurs de cohérence(s) détectée(s).

TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES
DETERMINATION DES BENEFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - OZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2018

Identification de la société		
Désignation de la société	SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES	
Numéro SIREN du principal établissement	493856595	
Code NAF	4634 Z	
Adresse du siège social si différente : <i>celle de la 2065 est juste</i>	- N°, Type et nom de voie	
	- Complément de distribution	
	- Lieu-dit, hameau	
	- Code postal / Ville	
I- Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	103 878	
b. Dont plus-value nette à court terme		
c. Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice		
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d. Plus-value nette à long terme de l'exercice		
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art.39 terdecies -1 du CGI)		
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice		
II - Bénéfices soumis au taux réduit		
g. Montant maximum exigible au taux réduit : 38 120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120	
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	/	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	/	
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	/	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	/	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)		
I. III - Bénéfices soumis au taux normal	(a. - c. - h. - l.)	103 878
m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %	(d. - j. - k.)	/

S) détectée(s).

TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES REPARTITION DU CAPITAL

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2018

(page 1/2)

Identification de la société	
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES
Numéro SIREN du principal établissement	493856595
Code APE	46342
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu dit, hameau
	- Code postal / Ville

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE			
Désignation de la société participante et adresse de son siège social	% de participation	Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société	% de participation détenu dans la société

TAUX REDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2018

(page 2/2)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL RISQUE, SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT REGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social		% de participation
Forme juridique / Désignation		
Complément de désignation		
- N°, Type et nom de voie		
Adresse : - Complément de distribution		
- Lieu-dit, hameau		
- Code postal / Ville / Pays		
MEANIT		

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération (1)	DÉSIGNATION DE L'ACQUÉREUR Forme juridique / Désignation Complément de désignation Adresse : - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code postal / Ville / Pays	DÉSIGNATION DU VENDEUR Forme juridique / Désignation Complément de désignation Adresse : - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code postal / Ville / Pays	% de participation
(s) détecté(s)			

Renvoi :

(1) CE = Cession, SC = Souscription au capital, AN = Annulation, RA = Rachat

Option pour le maintien de l'ancien régime d'imposition au taux réduit de 19% au titre des exercices ouverts en 2001 compris dans une série de trois exercices bénéficiaires encours au 1er janvier 2001

(Article 219-I-f du CGI ; article 7-II, loi de finances pour 2001)

Exercice clos le 31/12/2018

Identification de la société	
Désignation de la société	SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES
Numéro SIREN du principal établissement	493856595
Code NAF	
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville
Le soussigné :	- Nom, Prénom du signataire
	- Qualité du signataire
<p>déclare que l'entreprise ci-dessus désignée a opté le _____ pour l'application des dispositions du f du I de l'article 219 du code général des impôts pour une série de trois exercices bénéficiaires. Cette série est encours au 1er janvier 2001.</p> <p>En application du II de l'article 7 de la loi de finances pour 2001, l'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 19 % au titre des exercices ouverts en 2001 compris dans cette série et s'engage en conséquence à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f du I de l'article 2019 déjà cité.</p>	
<p>A Le _____</p>	

NEANT

Incohérence(s) détectée(s).

**Etat de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant bénéficié
d'une imposition au taux de 19 % (art. 219-I-f du CGI) (Recto)**

Exercice clos le 31/12/2018

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		
Désignation de la société	SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES	
Numéro SIREN du principal établissement	493856595	
Code NAF		
Adresse du principal établissement :	- N°, Type et nom de voie	
	- Complément de distribution	10 B rue des Naigeons
	- Lieu-dit, hameau	
	- Code postal / Ville	21200 BEAUNE
En cas de changement, nouvelle adresse :	- N°, Type et nom de voie	
	- Complément de distribution	
	- Lieu-dit, hameau	
	- Code postal / Ville	
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie	
	- Complément de distribution	
	- Lieu-dit, hameau	
	- Code postal / Ville	
En cas de changement, nouvelle adresse du siège social :	- N°, Type et nom de voie	
	- Complément de distribution	
	- Lieu-dit, hameau	
	- Code postal / Ville	

II - DETERMINATION DES BENEFICES A INCORPORER AU CAPITAL			
	1ère imposition à 19 %	2ème imposition à 19 %	3ème imposition à 19 %
Exercice			
Chiffre d'affaires			
1/4 du bénéfice comptable réalisé			
Résultat fiscal déclaré après imputation des déficits et des ARD			
Montant du bénéfice à incorporer			

